



ENGAGEMENTS DU GRENELLE ENVIRONNEMENT

MIS EN REFERENCE du COMOP 34

a/ Citoyens et consommateurs responsables: éducation, formation et information

Engagement 205 Education à l'environnement et au développement durable

Veiller à l'importance de lier le thème de l'éducation, de la formation et de l'information à l'environnement et au développement durable aux questions de sens et de valeurs. Parallèlement à l'éducation au civisme environnemental et à la connaissance écologique, l'enseignement veillera à l'articulation de ses propositions avec les politiques de la ville et des quartiers défavorisés.

b/ Formations professionnelles et continues

Engagement n° 210 Mobiliser les outils de la formation tout au long de la vie pour accompagner les transitions professionnelles liées au développement durable et les mettre au service des métiers de l'environnement et de l'éco-conception.

Engagement n° 211 Développer la formation continue au sein des administrations publiques: La formation des agents publics de l'Etat et des collectivités territoriales à l'écologie et au développement durable ainsi qu'aux stratégies de prévention des risques naturels (avalanches, crues, incendies ...), sanitaires et technologiques doit être accrue et mise à jour tout au long de leur vie professionnelle. Les hauts fonctionnaires pourraient devoir suivre un cycle de formation avant de prendre des fonctions de direction ou d'animation territoriale ... Favoriser l'intervention dans ces diverses formations des associations agréées en matière d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement

c/ Information des citoyens et des consommateurs

Les consommateurs doivent être acteurs des mutations environnementales.

. Engagement n° 213 Soutenir les efforts des medias dans la voie de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement et imposer certaines exigences à la télévision et aux radios publiques, dans leur cahier des charges

. Améliorer et mieux diffuser les indicateurs de développement durable

. Donner une information écologique sur les produits et les services

Engagement n° 217 Généraliser les informations environnementales présentes sur les produits et services.

. Engagement n° 218 Rendre plus favorable les actes et achats éco-responsables dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

. Promouvoir une publicité responsable